

Merci à nos partenaires, les entreprises AUDUBERT TP, BEX Menuiserie et COLAS Sud Ouest, ainsi qu'à la municipalité, pour leur aides et contributions. Merci également à l'association Palabres de Glanes, qui bien qu'ayant cessé son activité, a tenu à apporter son soutien financier au spectacle de Noël, animation qu'elle avait initiée en son temps. A vos agendas, pour noter les prochaines manifestations :

- Samedi 23 mars : Soirée Pescajounes
- Dimanche 7 juin : Repas printanier
- Samedi 25 juillet : Marché Festif nocturne



Nous espérons vous voir nombreux et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Etat Civil

Naissances  **Lorenzo Michel CHAZOULE**, le 28 juin 2014

Décès  **Serge ARNOUX**, le 19 novembre 2014

Informations diverses

Permanence du Maire ou d'un adjoint : le mardi de 15 à 19 h00 sur rendez-vous

Ouverture de la mairie : le mardi de 14h à 19h et le vendredi de 14h à 17h.

Frelons asiatiques :



Le piège !!!

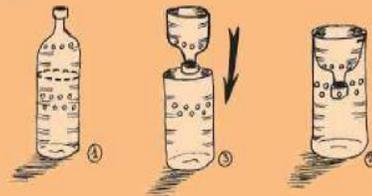
Faites des pièges dès février....

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)



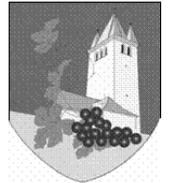
Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.



Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies asiatiques. Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes...).

Bulletin d'Informations Municipales n°14



Janvier 2015

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2015, je tiens en mon nom et au nom de l'équipe municipale à vous adresser à toutes et à tous mes vœux de santé et de bonheur.

L'année 2014 a été l'année du renouvellement du conseil municipal, mais aussi du personnel communal.



L'année 2015 finalisera les projets en cours comme les panneaux de rues, le PLU, le jardin du souvenir, les travaux d'accessibilité à la mairie, etc...

Un projet d'agrandissement de la maison d'accueil est envisagé, avec le soutien de partenaires financiers.

Urbanisme

PLU

Le diagnostic environnemental n'a pas besoin d'être réalisé pour finaliser notre révision du Plan Local d'Urbanisme.

Instruction des permis de construire

Suite au désengagement des services de l'état pour l'instruction des permis de construire, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au service ADS (Application du Droit des Sols) proposé par le SMPVD (Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne) à partir du 1er juillet 2015. Ce service sera désormais payant, contrairement à la DDT de Figeac, pour la commune.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Depuis quelques mois, la commune s'est impliquée dans la prévention et la gestion des risques majeurs, climatiques, et technologiques. L'information et la sensibilisation des citoyens, face à ces risques éventuels menaçant notre commune sont des éléments essentiels à connaître de tous, y compris des personnes venant séjourner dans notre région, pour une prévention efficace. L'objectif premier est l'enjeu humain, la sécurité, la sauvegarde des habitants; vient ensuite la protection des biens et de l'environnement, par la mise en place de mesures, de moyens, et d'outils.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est consultable à la Mairie. Les Documents Officiels (DICRIM et PCS), ont été remis à la Préfecture du Lot.

Vendredi 19 décembre dernier, à 19 heures un appel de la préfecture, service de la sécurité intérieure, annonce un **exercice** de mise en œuvre des plans communaux de sauvegarde des communes de Gagnac, Cahus et Glanes. Le message indique, pour Glanes, un épisode de chutes de neige sur le département du Lot de 30 à 40 cm, suivies le lendemain de baisse des températures avec des minimales de - 10 °C, avec tous les risques inhérents à cette situation. Pour ces raisons, le Lot est placé en vigilance orange et le préfet décide de la mise en œuvre du plan grand froid niveau 2. Militaires, gendarmes se mobilisent sur le terrain dans chaque commune concernée.

Tous les relais de quartiers entrent aussi en action afin de prévenir la population et de vérifier de la présence ou non des habitants pour laisser les consignes données. A 20h, le maire est informé d'un accident, un car de Néerlandais est bloqué à la Croix de l'An, la commune doit prendre des mesures pour héberger 50 personnes. Nouvel imprévu quelques minutes plus tard, coupure générale d'électricité. Chaque bureau du poste de commandement a géré ces différentes situations afin de prendre les mesures les plus appropriées. À 22 h, la préfecture met fin au plan.

Animations

Le 16 septembre 2014 une sortie proposée par le Centre Social a été organisée à Martel. Les résidents ont pu faire une visite de la Vallée de la Dordogne dans le Petit Train à vapeur.

Samedi 20 décembre, les résidents, leurs familles, les administrateurs du CCAS et le personnel de la maison ont fêté Noël. Pour l'occasion, M. Marc VANHOVE a joué des morceaux de musique à la guitare, l'après-midi s'est terminé autour d'un verre de champagne et de la traditionnelle bûche de Noël faite par les cuisinières de la maison d'accueil.



Merci à tous et surtout à l'engagement du personnel de la maison d'accueil.

Projet

Un projet d'agrandissement de la structure est en cours de réflexion. Monsieur MAZEYRIE, maître d'œuvre, a établi une étude de plan afin de se projeter sur le futur projet d'agrandissement.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous souhaite une belle année 2015 et remercie tous ceux qui ont contribué au succès des animations proposées en 2014.

Le marché festif de l'été, organisé avec la Cave coopérative des Vignerons du Haut Quercy, a connu une belle affluence (sous une météo qui s'est révélée clémente ...) et toujours une bonne ambiance.

En Octobre, pour la première édition, la « Balade dans le vignoble & repas sous la Halle » a également été un beau succès et un moment très convivial, la participation des attelages de l'association AAHQBL agrémentant de belle manière cette journée. Pour le spectacle de Noël, le conteur Clément Bouscarel, a partagé avec un public captivé, sa passion des contes et histoires du Quercy.



Travaux

Columbarium

Après étude des devis des trois entreprises locales, le Conseil Municipal a décidé de retenir les pompes funèbres SALAUZE pour un montant de 2 160 € TTC pour un columbarium de 6 cases. Les travaux ont été réalisés cet automne.

Le tarif est de 350 euros pour un emplacement du columbarium.

La réalisation d'un jardin du souvenir attenant est à l'étude.

Maison Place de la Combe.

L'entreprise VIGIER a été retenue pour le remplacement du portail en thermo-laqué, pour un montant de 1 511€HT, qui a été installé en septembre dernier. Afin de mettre ce logement aux normes, le Conseil Municipal a décidé de changer le tableau électrique. Le devis de l'entreprise de M GIAI a été retenu pour un montant de 1 370.59 €HT.

Atelier communal

Les aménagements pour la mise aux normes électriques ont été réalisés par la société MAMBERT de Gagnac.

Plaques des rues

Les plaques et les panneaux des rues pour la commune de Glanes vont être fournis par la société IDEO.

Rampe accès salle des fêtes.

L'entreprise RUE a été retenue pour réaliser et installer la main courante pour accéder à la salle des fêtes depuis la route départementale.

Accès mairie handicapés

Les travaux d'ouverture d'une porte et réalisation d'une rampe d'accès ont été réalisés cet automne. Mme VERLHAC responsable de l'accessibilité pour la communauté des communes Cère et Dordogne est venue faire le point pour Glanes. Elle préconise d'installer une main courante au niveau de la rampe d'accès de la mairie. L'entreprise Rue sera chargée de ces travaux.

Tableaux extérieurs municipaux

De nouveaux tableaux d'informations sont installés.

Eau et Assainissement

Depuis plusieurs mois vous avez pu constater des dépôts bruns dans l'eau du robinet.

Ce phénomène est constaté sur tout le réseau appartenant au syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Bretenoux / St Céré. Cette turbidité importante est due à la présence de fines particules de manganèse et de fer, et elle est décelable dès le captage à Thézels. Elle est surtout visible au bout des antennes du réseau et est amplifiée lors d'augmentation des débits. Les teneurs constatées sont au dessous des normes de potabilité. Dans l'attente de la réalisation d'une unité de traitement capable de résoudre ce problème, il a été décidé par le syndicat, de procéder à des nettoyages des châteaux d'eau et des bâches de reprises, ainsi que de réaliser un auto-curage des canalisations en commençant par le réseau primaire.

Notre commune ne devrait pas être trop impactée par ce protocole réalisé prochainement par Hydro-Elect de Biars sur Cère. Les travaux se réaliseront par étapes et notre réserve tampon (château d'eau) remplira sa fonction.

Divers

Achat de terrain (route de Gagnac)

Le terrain de Mme Eva SOULHIOL route de Gagnac, qui est classé dans le fichier BASIAS (Bases des Anciens Sites Industriels et Activités de Service), était jusqu'en 1992 le dépôt d'ordure de la commune de Glanes. Le conseil municipal a décidé de l'acheter pour la somme de 700 euros hors frais notariés.

Recensement

Le recensement de l'INSEE est prévu du 15/01/2015 au 15/02/2015. Pour réaliser ce prochain recensement, le Conseil Municipal a décidé de nommer Mme Raymonde CHARLAT. Elle passera donc prochainement dans toutes les maisons de la commune pour recueillir les informations nécessaires.

Maison d'accueil

Travaux :

Différentes actions ont été menées au sein de la Maison d'Accueil :

Climatisation installée à l'étage du bâtiment principal et dans le bureau, robinetterie changée dans toutes les chambres, extincteur posé près de l'armoire électrique, nouveau lave-vaisselle, assiettes de couleur, gants de toilette. Un appel d'offre a été émis concernant l'installation d'une prise extérieure afin de brancher un groupe électrogène.

Formations salariés :

Les salariés de la maison ont bénéficié de diverses formations : habilitation électrique, premier secours, nutrition, gestion de l'agressivité.

Certaines de ces formations ont été proposées par la fédération ADMR sur Cahors.

La dématérialisation des titres et des mandats est en production depuis le mois de septembre

Évaluation interne

Des questionnaires de satisfaction ont été distribués aux résidents et aux familles afin d'en faire son écriture.

Quatre grands axes, comprenant chacun différents items, ont été évalués dans ce rapport d'évaluation interne, rendu le 30 Novembre 2014 au Conseil Général et au cabinet expert:

- 1- La garantie des droits individuels et la participation des usagers.
- 2- Le maintien des capacités dans les actes de la vie quotidienne et la promotion de l'autonomie et de la qualité de vie.
- 3- La personnalisation de l'accompagnement.
- 4- La prévention des risques.

Évaluation externe

L'établissement a été audité le 11 décembre dernier par Mme BARRET du cabinet labellisé Action Formation pour l'évaluation externe. Cette évaluation est budgétisée pour la somme de 3000 euros. La Maison d'accueil est en attente du rapport de cette évaluation pour son agrément..

Un bilan a suivi cet exercice présenté par le Colonel ZAVRAS, le Lieutenant Colonel MAMBERT et Mme LAURENT-ALBESA Sous-Préfète de Figeac. Le constat de cette soirée fut un succès, dans la forme et dans les faits.

Le verre de l'amitié a été échangé entre tous les participants.

Dès aujourd'hui, nous faisons un appel pour un volontariat de bénévoles, pour renforcer les 20 Relais de Quartier actuellement listés, et pour créer une Réserve Communale de Sécurité Civile. Nous avons besoin de vous, de votre savoir faire, de votre expérience, pour organiser, alerter et sauvegarder vos proches, amis et voisins. **N'hésitez pas à nous aider.**

Contactez la mairie : 05 65 38 41 11

Chemins, Voirie

Élagage

Nous souhaitons attirer votre attention sur la difficulté de circulation liée aux branches surplombant le domaine public pouvant dans certains cas abîmer des véhicules ou du matériel.

La mairie demande aux riverains, propriétaires ou exploitants, de procéder à l'élagage des branches surplombant le domaine public (chemins et voiries), conformément à leurs obligations.

Enquête Publique Classement de la voirie communale

Elle a eu lieu du 22 juillet au 12 août dernier. Monsieur Jean-Louis LARAGE nous a remis le dossier sur l'enquête Publique concernant le classement de la voirie communale.

M. LASCOUX de la DDT nous a conseillé pour mettre à jour toute notre voirie en expliquant clairement l'importance de ce classement du point de vue juridique et financier. Nous possédons 6,4 km de chemins, 2,05 km de rues, 7 938 m² de places publiques pour un total équivalant à 11 km de voies.